



Numéro spécial

| Au sommaire : | page |
|--|------|
| Message de Pâques de M ^{gr} Grondin | 1 |
| Célébrations en zone rouge | 2 |
| Nouveau logo du diocèse | 3 |
| Avis de décès | 3 |



***Faire aimer la vie avec
le Christ en 50 jours !***

Dieu aime tous les êtres humains... *Puis après !* diront ceux qui croient qu'il se tient dans son ciel, loin des guerres et des pandémies. Et si Dieu a choisi de subir les côtés ardues ou alourdis de l'existence, de porter la croix de l'injustice, d'être méprisé, considéré comme rien... Était-ce un spectacle que le Chemin de croix et son cri vers son Père? Il est mort pour toi et moi afin que nous choissions de mourir avec lui, que nous ressuscitions avec lui. Choisir la Résurrection, c'est choisir Celui qui est la Vie.

L'amour humain est source d'espérance et redonne de la dignité. Et que dire de l'Amour Sauveur : les chrétiens osent acclamer en 2021 le cierge pascal, la lumière du Ressuscité et vénérer la croix qui réconcilie Dieu et l'homme. Le péché nous scandalise, le mal est inacceptable, mais c'est le pécheur que le Christ veut convaincre de vivre autrement grâce au don de sa vie et au don de l'Esprit Saint. Moment de vérité que cette croix dans nos vies...

La cinquantaine pascale nous invite à risquer une plongée avec Dieu dans les défis et les passages de notre histoire personnelle, sociale et ecclésiale, à le reconnaître et à le faire connaître. Autrefois, on « faisait ses Pâques » : il s'agissait de replonger à la source du bonheur qu'est notre baptême grâce au sacrement du pardon et à la communion Eucharistique. L'église invite à refaire cette alliance, au moins une fois l'an, pour ne pas oublier la nature aimante que Jésus nous a acquise et la victoire définitive qu'il a insufflée à l'humanité.

Cette naissance baptismale rajeunit en nous les dons de l'Esprit et la Joie de marcher avec d'autres à la suite du Vivant sur les routes humaines.

Louons par des **Alléluia !** ce Seigneur qui fait de nous des témoins dont la vie chante l'horizon offert à tous et où la Paix est réellement possible.

Joyeuses Pâques !

+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski



LES CÉLÉBRATIONS EN ZONE ROUGE

La région du Bas-Saint-Laurent, **donc le territoire du diocèse de Rimouski**, passe en **zone rouge** à compter de 20 h 00 ce jeudi soir 1^{er} avril 2021. Qu'est-ce que cela signifie pour nos célébrations ?

Jusqu'à nouvel ordre, il n'y a aucun changement pour nos célébrations.

Les normes que nous avons publiées le 25 mars dernier continuent de s'appliquer sans modification, car les changements relatifs aux lieux de culte annoncés par le premier ministre Legault ne s'appliquent qu'au **villes de Gatineau, Québec et Lévis**, et **NON au Bas-Saint-Laurent**, et ce, même si nous passons en **zone rouge**. Revoir : http://www.diocèsesrimouski.com/covid-19/riki_2021-03-25_communique.pdf

Donc, nous continuons à accueillir jusqu'à **250 personnes** lors de nos célébrations, à l'exception des funérailles, des mariages et des baptêmes qui demeurent à 25 personnes.

Dans un article de La Presse paru le 30 mars (<https://www.lapresse.ca/covid-19/2021-03-30/quebec-ne-resserrera-pas-la-vis.php>), on peut lire une déclaration du Dr Arruda : « *Les lieux de culte, c'est un problème surtout si on fait un souper avant, un souper après.* » À la lumière de cette déclaration, l'Assemblée des Évêques catholiques du Québec (AECQ) nous invite à vous rappeler :

- l'importance de respecter strictement et sans relâchement toutes les règles sanitaires contenues dans notre protocole afin que les lieux de culte soient sécuritaires ;
- que les gens qui pensent avoir des symptômes doivent demeurer à la maison et aller se faire tester;
- que la socialisation demeure une activité à haut risque de transmission du virus et qu'il faut l'éviter;

Toujours à la lumière de cette déclaration, l'AECQ nous dit qu'il serait sans doute sage de repousser autant que possible les célébrations de **première communion et de confirmation**, susceptibles d'inciter à une petite fête à la maison avec quelques membres proches de la famille : marraine ou parrain, grands-parents, etc. Il n'y a aucune règle à propos des lieux de culte qui interdise formellement ces célébrations, sauf que l'extrême prudence est de mise afin de ne pas perdre nos acquis... D'autant que les rassemblements dans les maisons privées sont interdits.

Nous vous rappelons enfin qu'il est **nécessaire pour la paroisse de pouvoir communiquer à la santé publique, en cas d'éclosion suite à une célébration, les noms des participants**. S'il n'est pas obligatoire de tenir un **registre** pour les célébrations dominicales, celui-ci demeure néanmoins une **bonne solution pour recenser les participants**. Alternativement, on peut dresser une liste permanente de courriels ou de numéros de téléphone, ou encore utiliser une quelconque méthode de **réservation** que l'on contrôle à l'entrée.

La distanciation physique de 2 mètres doit être strictement respectée lors des déplacements (entrée, sortie), lesquels sont interdits pendant la célébration : les ministres vont porter la communion aux personnes dans leur banc. Le **port du masque de procédure est obligatoire pendant toute la célébration** et on ne peut l'enlever que pour communier. Les personnes qui refusent cela doivent être invitées à quitter les lieux... À défaut de respecter ces normes, nous nous exposons à des amendes en cas de dénonciation, au resserrement des normes par le gouvernement ou à la perte de nos acquis et même à la fermeture des lieux de cultes délinquants par la santé publique. La pandémie, c'est sérieux... on ne joue pas avec cela.

Yves-Marie Mélançon, v.é.
Chancelier



Archidiocèse de RIMOUSKI

Explication du nouveau logo

Dans le bulletin Le Relais du 18 février dernier, on y annonçait qu'un nouveau logo pour l'archidiocèse de Rimouski a été choisi. Parmi plusieurs esquisses de M. Gilles Beaulieu, une a été retenue lors d'un Bureau de l'archevêque. De brèves indications des significations possibles ont alors été données, mais M^{gr} Denis désire que l'on apporte davantage d'explications.

Ce qui saute aux yeux, c'est cette croix qui semble s'aventurer sur les eaux. Pour Mgr Grondin, celle-ci suggère une invitation provenant des écritures « **Marche en eaux profondes.** ». Après une pêche infructueuse, Jésus a invité Pierre en disant : « **Avance au large, et jetez vos filets pour la pêche.** » (Luc 5, 4). On connaît la suite merveilleuse. On pourrait ajouter la scène de Jésus marchant sur les eaux et qui invite Pierre à le rejoindre avec confiance malgré la tempête (Mt 14, 29). Cette croix peut représenter l'Église, Peuple de Dieu, qui met sa confiance au Christ et qui rayonne de sa vie. Le rouge symbolise le don de soi, l'amour et la mort. Le blanc c'est la résurrection, la vie qui triomphe.


Les différentes « vagues » multicolores rappellent plusieurs réalités géographiques, historiques et sociales du diocèse : le fleuve, les lacs, la forêt, les montagnes et l'agriculture. Tout ce mouvement qui est suggéré et les multiples parties et couleurs du logo montrent la diversité des membres de l'Église et ses transformations continues. Ensemble, comme nous y invite le Projet pastoral, nous avons à oser témoigner de Jésus au cœur d'un monde souvent secoué, en quête d'espérance.

Ces quelques pistes visibles n'épuisent pas sa richesse symbolique. Bien d'autres sens pourront lui être donnés : c'est ouvert. C'est à chacune et à chacun de nous de s'approprier cet outil de communication et de rayonnement.

Charles Lacroix, Formation à la vie chrétienne

AVIS DE DÉCÈS

Nous recommandons à vos prières :



L'abbé **Yves-Marie Dionne** est décédé à la maison mère des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, de Lac-au-Saumon le 28 mars 2021 à l'âge de 96 ans et 5 mois. Né à Trois-Pistoles le 24 octobre 1924, il était le fils de Louis-Ernest Dionne, menuisier-charpentier, et de Juliette Caron. Il a été ordonné prêtre le 18 juin 1950, à Trois-Pistoles, par Mgr Georges Courchesne. Ses funérailles seront célébrées à Rimouski, en l'église Saint-Pie-X : en raison de la pandémie, elles sont reportées à l'été; l'heure et la date seront précisées ultérieurement.

« **Qu'il repose en paix...** »



Bulletin électronique d'information hebdomadaire publié par l'Archidiocèse de Rimouski

Tombée du matériel : le mardi qui précède la publication du jeudi.

Abonnement gratuit !
 Invitez les gens de votre entourage, intéressés par les activités pastorales dans le diocèse, à s'abonner au bulletin hebdomadaire **Le Relais**. Pour être inscrit sur la liste d'envoi, il suffit de vous rendre sur notre page d'abonnement à l'adresse : <http://www.diocesisrimouski.com/sd/relais/abonnement.html> ou envoyez votre nom et adresse courriel à : ymelan@diocesisrimouski.com

Publication d'un communiqué dans Le Relais
 Vous pouvez faire parvenir vos communiqués d'intérêt général pour Le Relais à Ginette Larocque, agente de communications : ginette.larocque@diocesisrimouski.com

| | |
|---|---|
|  <p>549, Saint-Germain Est Rimouski (Québec) G5L 1G2 Tél. : 418-723-4765 Télé. : 418-725-4760</p> <hr/> <p>Rédaction et mise en page : Francine Larrivée</p> <p>Le Relais est publié le jeudi, à toutes les semaines.</p> <p>Communiqués : Ginette Larocque 418-723-3320, poste 110 ginette.larocque@diocesisrimouski.com</p> <p>Webmestre : Yves-Marie Mélançon 418-723-9006 ymelan@diocesisrimouski.com</p> | <p>Les Services diocésains</p> <p>549, Saint-Germain Est Rimouski (Québec) G5L 1G2 - Tél. : 418-723-4765</p> <p>CÔTÉ, Claudine - Préparation au Mariage - projetmariage@hotmail.com poste 108</p> <p>LAGACÉ, Guy, v.g. - Coordonnateur de la pastorale d'ensemble : vicaire.general@diocesisrimouski.com 418-723-3320, poste 180</p> <p>LACROIX, Charles - Formation à la vie chrétienne - fvcriki@hotmail.com poste 103</p> <p>LECLERC, Annie - Catéchuménat - catechufvc@gmail.com poste 105</p> <p>SECRÉTARIAT - servdiocriki@globetrotter.net</p> <p>INSTITUT DE PASTORALE : CARDINAL, Pierre - ipastorale@diocesisrimouski.com 418-721-0167</p> |
| | <p>Archevêché de Rimouski</p> <p>34, rue de l'Évêché Ouest Rimouski (Québec) G5L 4H5 - Tél. : 418 723-3320</p> <p>CRÉPAULT, Jean - Délégué épiscopal à l'administration et Directeur du projet Cathédrale : jcrepault@hotmail.com poste 181</p> <p>DUBÉ, Madone - Adjointe administrative – madone.dube@diocesisrimouski.com poste 104</p> <p>GOSELIN, Sylvain - Archiviste - diocriki@globetrotter.net poste 128</p> <p>GRONDIN, Denis - Archevêque - denis.grondin@diocesisrimouski.com poste 102</p> <p>LAGACÉ, Guy - Vicaire général - vicaire.general@diocesisrimouski.com poste 180</p> <p>LAROCQUE, Ginette - Agente de communications - ginette.larocque@diocesisrimouski.com poste 110</p> <p>MÉLANÇON, Yves-Marie - Chancelier - chancellerie@diocesisrimouski.com poste 111</p> <p>PELLETIER, Yves – Délégué épiscopal adjoint à l'administration - ypeltier56@gmail.com poste 181</p> <p>PROULX, Marie-Line - Secrétaire de l'Archevêque - marielineproulx@diocesisrimouski.com poste 106</p> <p>CÔTÉ, Jacques - Tribunal ecclésiastique – jacques.cote@diocesisrimouski.com poste 129</p> |

Vous pouvez consulter les différents bulletins électroniques des Services diocésains sur le site internet du diocèse : <http://www.diocesisrimouski.com/sd/ocs.html>

